



**Bureau
d'information
et de
communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE État de Vaud

Soutien cantonal : appel à projets pour l'année 2025

Financement des actions en faveur de l'intégration des étrangers et de la prévention du racisme

Dans le cadre de son programme d'intégration, le Canton poursuit en 2025 son soutien aux projets favorisant l'intégration de la population migrante et la prévention du racisme. Les demandes de subvention qui s'inscrivent dans des domaines d'encouragement définis par le programme d'intégration cantonal (PIC) peuvent être soumises au Bureau cantonal pour l'intégration des étrangers et la prévention du racisme (BCI) à tout moment du 1^{er} août 2024 au 30 juin 2025.

Le Canton lance son appel annuel aux projets en faveur de l'intégration des étrangers et de la prévention du racisme dans le cadre des programmes d'intégration cantonaux (PIC), mis en place depuis 2014. Débuté en janvier 2024, le PIC III s'étendra sur une durée de quatre ans.

Les projets qui sollicitent un financement doivent relever de six des sept domaines d'encouragement établis par la Confédération dans le cadre des PIC III : « Information & conseil », « Diversité et protection contre les discriminations », « Langue », « Petite enfance », « Employabilité » et « Vivre-ensemble ».

A l'occasion du PIC III, le BCI a réévalué son processus d'appel aux projets en 2024 et a procédé à des ajustements notamment en matière de délai de dépôt pour la demande de financement. Ces modalités continueront à être appliquées en 2025. Ainsi, Le BCI invite les organisations publiques ou privées à but non lucratif à déposer leur(s) projet(s) en faveur de l'intégration se déroulant sur l'année civile 2025 à tout moment, entre le 1^{er} août 2024 et le 30 juin 2025. Les porteuses et porteurs de projet sont encouragés à prendre contact avec le BCI pour bénéficier d'un accompagnement spécialisé.

Les modalités et conditions d'octroi de subventionnement relatives aux différents domaines sont regroupées dans la brochure « Appel aux projets 2025 ». Les porteuses

et porteurs de projets sont invités à consulter avec attention les critères et conseils pratiques contenus dans la brochure.

Les informations relatives au dépôt de projet sont disponibles sur le site cantonal à l'adresse : www.vd.ch/projets-integration

Bureau d'information et de communication de l'État de Vaud

Lausanne, le 01 juillet 2024

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DEIEP, Amina Benkais-Benbrahim, déléguée cantonale à l'intégration, [079 941 06 87](tel:0799410687)

LIENS

[Lien sur la page du soutien aux projets](#)